



Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Courriel : [info@amissfs.com](mailto:info@amissfs.com) / [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com)

## Petite biographie de Maximin Giraud, berger de La Salette

Maximin Giraud est né à Corps dans l'Isère le 27 août 1835, il avait donc tout juste onze ans lors de l'événement du 19 septembre 1846.

L'apparition de Notre-Dame transforma toute sa vie. Le rôle de Maximin est plus modeste que celui de Mélanie, mais il n'en fut pas moins le confident de Notre-Dame.

Mélanie nous dit que son affabilité et sa douceur avaient vaincu en elle son caractère sauvage et habitué à l'isolement.

Les premières tentatives d'instruction pour Maximin furent faites pour sa première communion. Il y fut aidé par des personnages haut placés et par le dévouement d'âmes privilégiées dans la sainteté chrétienne.

Ce furent les religieuses sœur Sainte-Thècle et sœur Sainte-Valérie qui les premières ont servi de mères au berger de la Salette, et nous les retrouverons à la mort de Maximin.

Il accomplit cet acte d'importance décisive le dimanche 7 mai 1850, avec d'excellentes dispositions, un cœur rempli de foi et une instruction suffisante, et à partir de ce moment sa vie se passa à chercher sa vocation.

Oh ! la recherche de cette vocation, que n'a-t-elle fait dire au monde !

Devant la notoriété historique que l'événement du 19 septembre lui a acquise, on se demande ce qu'il serait devenu s'il n'avait eu la Très Sainte Vierge pour mère, puisqu'il avait perdu la sienne presque au berceau, à l'âge de dix-huit mois. Écoutons ce qu'il nous dit lui-même, d'après ce qu'on lui a raconté : *«Ma mère selon la nature était de son état cordière, elle allait souvent à l'église, au confessionnal et faisait de temps à autre la sainte communion; c'était une bonne chrétienne.*

*Si par ses travaux manuels elle se rapprochait de la Très Sainte Vierge, qui chaque jour filait du lin, mon père ne se rapprochait pas moins par sa profession du charpentier Joseph. Un jour il m'envoie chercher une chèvre achetée à Saint Julien, hameau de La Salette situé au-dessus de la chapelle de Notre-Dame de Gournier. Je m'amuse et m'attarde le long du chemin et la pluie venant à tomber j'accepte à souper et à coucher sous le modeste toit d'Antoine Vieux, l'ami de mon père.*

*Ce dernier avait reçu dans la soirée la visite de Pierre Selme lui demandant de me laisser remplacer son berger malade et mon père avait cédé, non sans difficulté à la proposition de me faire provisoirement berger. J'étais encore au lit, quand mon nouveau maître vient m'annoncer qu'il a ordre de m'emmenner, suivi de ma chèvre et de mon petit chien.*

*Nous nous rendons au hameau des Ablandins. Il est cinq heures du matin, le soleil se lève... Au bout de vingt minutes j'entre dans une maison qui est celle de l'un des fermiers les plus aisés de La Salette. J'y déjeune à la même table que les deux fils Selme, par égard sans doute pour les scrupules de mon père, croyant qu'il y avait déshonneur pour lui de consentir que je sois berger, et redoutant les justes reproches de la famille de ma mère.*

*Le berger d'à peine quinze ans qui, d'un caractère tranquille, doux et pieux, était au service de Pierre Selme depuis le mois d'avril, venait de rentrer malade dans sa famille....après l'Apparition il s'écriait souvent d'un air des plus comiques : "C'était moi qui, sans cette maladie, aurais vu la Très Sainte Vierge" !»*

*«Ainsi donc le jeune berger de Corps aurait dû être favorisé de l'Apparition plutôt que moi... Mais c'était moi que voulait la Très Sainte Vierge. Et elle me voulait à côté de la bergère Mélanie Calvat, que je ne connaissais nullement et près de laquelle je n'ai gardé mon troupeau guère que le vendredi 18, étant les jours précédents dans un champ beaucoup moins éloigné. C'est nous qu'elle appelait à l'exclusion de tout autre.»*

## La vocation

Avant sa première communion il disait toujours qu'il serait soldat. On lui faisait remarquer qu'il est difficile au soldat d'être bon chrétien, mais il répondait qu'il espérait tout surmonter avec la grâce de Dieu.

Soldat, prêtre, missionnaire. Ces vocations si diverses se succèdent dans son esprit. Les dernières paroles de l'apparition sont gravées dans sa mémoire: *«Vous le ferez passer à tout mon peuple.»*

L'évêque de Grenoble fit le nécessaire pour qu'il entrât au petit séminaire. Cependant suivant les conseils du bon chanoine Bez il entrera chez les Maristes à Écully, diocèse d'Evreux, sous le nom de Joseph Bey pour rester inconnu. Il y fut très heureux sous la protection des deux responsables et visité souvent par le bon chanoine qui le traitait comme son enfant. Mais alors qu'il se croyait bien fixé pour terminer ses études, voilà qu'un 21 octobre l'ingénieur en chef de Grenoble et de la Grande Chartreuse arrive et lui dit inopinément : *«Mon enfant votre évêque vous réclame,*

*il ne veut pas que ce soit un autre diocèse qui vous fasse du bien. Il faut revenir avec moi.»*

Maximin fut bien embarrassé, mais son protecteur lui fit comprendre qu'à cause de l'événement de La Salette son évêque le voulait sous les yeux et sous la main.

Monseigneur le fit entrer au petit séminaire de Rondeau pour examiner sa vocation. Il fut jugé parfaitement apte à poursuivre les études et considéré comme ayant les aptitudes nécessaires pour répondre à l'appel de Dieu, si Dieu appelle.

Les études au petit séminaire n'allaient pas comme il l'aurait souhaité et le 24 novembre il écrit à sa chère sœur Sainte-Thècle qu'il est constamment dérangé, contraint de répondre aux continuelles questions, objections, observations des professeurs, des élèves, de leurs parents, des habitants de Grenoble, des ecclésiastiques et autres curieux de partout.

En 1852 Mgr de Bruillard décida sagement de le soustraire aux trop nombreuses visites, qui devenaient superflues, puisqu'il avait dit tout ce qu'il y avait à dire. Placé à huit lieues de Grenoble, au petit séminaire de la Côte-Saint-André il s'appliqua sérieusement au travail. Maximin progressa et Monsieur Similien d'Angers le conduisit à Rome en guise de récompense.

En 1855 il travailla dur pour obtenir son diplôme de bachelier et en mars 1856 il entra au Grand séminaire de Dax. Le 25 novembre le grand séminaire fut transféré à Aire-sur-Adour, dans les Landes. Il y montra beaucoup de bonne volonté, une grande régularité, ponctuel et rigoureux dans les exercices de piété, le goût des humiliations et l'attrait de la Croix plutôt que des joies et des consolations de la piété. Dans le silence de cette retraite intime le cœur fermé aux bruits extérieurs, il contracta l'habitude d'une gravité modeste et non austère, d'un travail sérieux et soutenu qui approfondit les choses.

Il resta un certain temps inconnu mais au bout d'un mois tout le séminaire, la ville de Dax et ses alentours savaient que ce bon séminariste était le privilégié de Notre-Dame.

Le 24 avril 1856 on consacrait à Tartas la nouvelle église et Maximin faisait partie de la délégation de séminaristes... le peuple apprend que le privilégié de La Salette est parmi eux, tous veulent le voir et tous seront satisfaits puisque le porte-

mître n'est autre que Maximin, et tous peuvent le regarder à loisir.

### Les études

Il contracta de bonnes et solides amitiés pendant cette année de séminaire. «*Mes examens de fin d'année ont été bons*» disait-il à M. le curé Champon.

Il passa une partie des vacances de 1857 dans l'excellente famille de son condisciple Gustave Lagarde à Bayonne. Il était toujours très sensible à l'hospitalité de ses amis. Les familles qui le chérissaient étaient nombreuses et il leur portait beaucoup d'affection. Ses condisciples recherchaient sa compagnie. Son directeur ne voyait aucun inconvénient aux visites qu'il recevait ou même aux sorties qu'il faisait, et semblait lui dire au nom de la Sainte Vierge : «*Va, va dans le monde comme l'onde pure... sans rien perdre de ta douceur et de la limpidité de ton âme.*»

Et même un jour que son très bon ami Octave de Mayol de Lupé, vint le demander pour l'accompagner dans un pèlerinage à Loyola, en Espagne, la permission lui fut accordée. Maximin visita donc un peu l'Espagne... il en parlait encore quinze ans plus tard avec grand bonheur.

Après Pâques 1858, lors des appels pour l'ordination de la Trinité, Maximin sentit clairement que Dieu ne voulait pas de lui pour le moment, c'est ce qu'il répondit loyalement... «*il n'est pas plus dans mon intérêt que dans celui de La Salette que je sois prêtre. La Très Sainte Vierge me veut laïc, afin que personne ne me jalouse ou m'empêche de faire mon récit et de remplir ma mission... je dois rester l'invariable, l'inflexible témoin du fait de l'Apparition.*»

### A Paris

Le 28 octobre 1859 il écrit de Paris à sœur Sainte-Thècle : «*...Mon pauvre enfant – vous vous dites sans doute au fond de votre cœur – il oublie sa mère dans cette moderne Babylone... et est à deux doigts de sa perte*». «*Après environ six mois je viens vous sortir de peine. Je me suis conduit toujours passablement, j'ai seulement mangé de la vache enragée. Encore il m'est arrivé d'être des journées entières sans avoir du tout à manger ! Je suis resté près de quatre mois dans les rues de Paris sans aucune ressource que dix*

*francs, somme bien minime dans la capitale. Plus de connaissances, plus d'amis, plus personne de ceux qui avaient fait le pèlerinage de La Salette. J'ai versé bien des larmes au souvenir de mes premières années, de mes huit jours chez Pierre Selme, des caresses de ma bonne maman Thècle et de ma Tata Valérie et des tapes de sœur Marie qui, jadis cruel outrage pour l'illustre pâtre des Alpes, n'étaient pour lui dans la cité la plus civilisée du monde, que son âge d'or.*

*Un jour que j'étais à la Chapelle de la Très Sainte Vierge... à Saint-Sulpice, je priais la tendre reine des Anges sous le vocable de Mater afflictorum. Puis je fus un peu consolé et beaucoup, beaucoup encouragé !*» Admirons cette discrétion...

Mais plus tard nous apprendrons ce qui s'est réellement passé ce jour-là.

En 1863 le R.P. Moreau l'avait invité à faire le récit de l'Apparition du 19 septembre 1846 devant ses élèves, à Ste Croix au Mans, ainsi qu'à des religieux et des personnes de la ville. Maximin aussitôt remis de ses rhumatismes se rendit donc au Mans, chez Monsieur Soreau, notaire, où il édificia les auditeurs. Des ecclésiastiques prirent des notes...

Entre autres le Père Lecomte lui écrivait le 16 décembre 1863... «*Le Révérend Père Moreau a l'intention de publier la relation de ce que vous avez raconté au Mans. J'ai été chargé d'en faire la rédaction. Mais comme j'ai lieu de craindre de manquer d'exactitude, surtout dans le récit du fait de St Joseph, je vous envoie mon travail avec prière de vouloir bien le lire et corriger au besoin dans ce qu'il y aurait d'erroné ou d'inexact...*»

Et dans sa réponse, nous trouvons Maximin, chapelet à la main, s'adresser à la divine Mère des affligés :

*«J'ai bien faim, ma bonne Mère, vous allez donc me laisser mourir de faim ? Et pourtant tout ce que vous me demandez je le fais. J'ai fait passer à tout votre peuple les graves et solennels avertissements que vous êtes venue apporter. Encore quelque peu et je vais tomber d'inanition. Si vous ne voulez pas me tirer de la misère où je suis, alors je vais m'adresser à votre époux saint Joseph qui lui aura bien pitié de moi !»*

Se trouvant à Paris dans le plus grand dénue-ment, il engagea un de ses vêtements au Mont-de-Piété. A bout de ressource... il entre à Saint Sulpice, s'agenouille devant la statue de Notre-

Dame, il lui expose son état misérable... et affaibli par les privations s'assoupit.

Il fut réveillé par un homme qu'il ne connaissait pas et qui l'invita à le suivre chez un restaurateur. L'inconnu commanda un repas pour Maximin... mais lui ne mangea pas. Une fois Maximin rassasié, l'inconnu paya la note et il lui dit d'aller au Mont-de-Piété retirer l'habit qu'il avait engagé, il ajouta qu'il trouverait dans la poche un billet qui le mettrait à l'abri de la misère. Après cela il disparut.

Maximin obéit et trouva dans la poche un testament qu'une personne charitable avait fait en sa faveur... Comment ce testament se trouvait-il dans sa poche alors qu'il ne l'avait jamais vu ? Qui était la légataire ? ... Le notaire le trouva rédigé en bonne et due forme...

N'ayant jamais pu expliquer naturellement cet événement extraordinaire, Maximin a toujours cru que cet étranger était saint Joseph que le Bon Dieu avait envoyé à son secours.

Il fut accueilli dans une honorable famille près de Versailles. L'argent de l'héritage lui permit d'entreprendre un commerce de bestiaux, mais plus habile dans la cause de la Sainte Vierge que dans les affaires du monde, l'entreprise tourna mal et Maximin se retrouva sans le sou.

Il trouva un emploi, mais le frère Asclépiade, directeur de l'Académie au pensionnat de Passy, lui demanda de venir faire le récit de l'Apparition devant plus de 900 élèves.

Ce fut assez pour provoquer une cabale contre lui en haine du fait de La Salette, à la suite de laquelle il fut révoqué. Mais à titre d'innocent on lui alloua une indemnité de 200.– francs.

Des personnes amies le placèrent au collège de Tonnerre pour parfaire ses études et il y resta jusqu'au mois d'août 1861.

De retour à Paris Maximin se trouva de nouveau en situation précaire. Il tomba gravement malade et fut hospitalisé. Une fois l'hôpital payé il se retrouvait sans rien, sans domicile ni travail, et sa santé continuait de se dégrader...

Les époux Jourdain s'intéressèrent à son sort. Ils lui proposèrent le gîte et le couvert et le considérèrent vite comme leur propre enfant. Il entrepris des études de médecine qu'il suivit brillamment pendant trois ans.

Le médecin du grand séminaire d'Aire, qui lui avait toujours conservé son amitié, l'encourageait

tout particulièrement. Il lui écrivait : *«J'ai appris non sans peine, mon cher Maximin, que vous souffrez d'un rhumatisme articulaire. Cette affection, vous le savez comme moi, est générale. Il faut espérer que la loi de coïncidence de Bouillaud vous fera défaut, et que l'affection du cœur, l'endocardite, ne se présentera pas...»*

Maximin tout entier à ses études avait réussi à se dérober à la curiosité, mais un jour, au quartier latin, il rencontre un ancien condisciple qui, tout surpris et heureux de le trouver là, fait connaître sa véritable identité

Déjà sa conduite exemplaire lui avait valu des déboires, sans qu'il en souffrît vraiment, à cause de son naturel paisible, mais après cette rencontre tout une frange de condisciples complota contre lui.

Un jour ses camarades coalisés, résolus à faire payer cher au dévot témoin de Notre-Dame sa vie exemplaire, l'entraînèrent dans leur café, près de la Sorbonne, et montés au 1<sup>er</sup> étage, entreprirent une discussion religieuse de la manière la plus discourtoise et agressive.

Maximin répondit à tout, placide et imperturbable. A bout d'arguments et d'injures, l'un d'entre eux, un libertin de la pire espèce, que rien au monde n'aurait pu convaincre d'un fait surnaturel si extraordinaire... et si opposé à toutes les mauvaises passions, lui dit : *«Avec quel plaisir je vous souffletterais pour oser soutenir un fait semblable.»*

Maximin se retourne avec un bon et charmant sourire, lui offre sa joue... Aussitôt il reçoit, sans broncher, un soufflet des plus retentissants, au milieu du silence et du malaise général. Maximin lui dit que si une joue ne lui suffit pas, il peut lui tendre l'autre, et reçoit immédiatement un second soufflet.

*«Maintenant, dit Maximin, que vous m'avez frappé deux fois si brutalement, oseriez-vous le faire une troisième fois ?»* L'agresseur répond en blasphémant qu'il est prêt à le faire. *«Eh bien frappez !»* Ce qui fut aussitôt fait.

Et Maximin : *«Maintenant à nous deux. Vous êtes un lâche; j'ai tendu mes deux joues pour accomplir le conseil évangélique, mais vous n'avez pas compris !»*

Alors le saisissant vigoureusement à bras-le-corps, il le précipita en bas de l'escalier. Personne n'avait osé bouger devant cet acte de force.

Maximin se tournant vers eux leur dit : *« Vous m'avez laissé odieusement insulter et vous n'allez même pas relever votre camarade ! »*

Puis il descend l'escalier, relève le misérable qui se croyait le corps rompu, l'assoit sur une chaise, lui paye un cordial et s'en va. Du coup Maximin acquit la réputation d'un hercule, et désormais dans les réunions d'étudiants on se disait : *« Va donc te froter au Berger de La Salette ! »*

Maximin, très intéressé par la médecine, poursuit imperturbable ses études, malgré ses attaques de rhumatisme.

Un jour Monsieur Chassaignac, son professeur, ayant appris qu'il avait comme élève le privilégié de Notre-Dame de La Salette, lui témoigna beaucoup d'amitié, il lui dit qu'il était heureux de le voir assidu à ses cours, qu'il lui reconnaissait toutes les dispositions pour faire un bon médecin, mais il ajouta :

*« Croyez-moi, mon cher ami, une fois que vous serez reçu docteur, vous serez souvent aux prises avec la presse. Il y aura inmanquablement beaucoup de gens qui croiront qu'à cause de la faveur dont vous avez été privilégié vous devriez les guérir tous. Or la presse antichrétienne sera enchantée d'une telle aubaine et ne remplira que trop souvent ses colonnes à vos dépens. »*

*Aussi même dans l'intérêt d'une cause qui vous sera toujours plus chère que la carrière médicale et même la vie, je ne crois pas que vous puissiez en conscience aspirer à devenir des nôtres. »*

Ces observations et conseils le jetèrent dans la consternation, il dit tristement à ses parents d'adoption : *« La Très Sainte Vierge ne veut donc pas, malgré tout mon désir, que je continue les études de médecine ! »*

### **Zouave pontifical**

Que va devenir le pauvre Maximin ? Décidément bénéficier des faveurs de la Sainte Vierge ne rend pas la vie facile en le monde. (Nous pensons aux paroles de Notre-Dame à Ste Bernadette : *« Je ne vous promets de vous rendre heureuse en ce monde mais dans l'autre. »*)

Il ne peut être prêtre car il doit rester libre pour remplir sa mission; il ne peut être médecin à cause de l'Apparition...; le monde mondain est trop habile pour lui permettre de gagner honnêtement sa vie...

Mais voilà qu'un dessein antichrétien se forme, sous le prétexte de l'unité italienne, et Garibaldi veut chasser la papauté de Rome. Une croisade de volontaires chrétiens se formait pour la défense du Saint-Siège. Maximin eut la pensée d'aller les rejoindre, mais ce n'est qu'en avril 1865 qu'il pu s'engager dans les zouaves pontificaux, grâce à la marquise de Piquerolles, qui lui fournit les moyens d'aller à Rome, et grâce au cardinal Villecourt, qui le 23 avril lui fit une lettre de recommandation pour le commandant.

Le jour même, Maximin contracta, dans la première compagnie du bataillon des zouaves, un engagement de six mois, avec l'intention de le renouveler indéfiniment si besoin. Le général de Lamoricière était enchanté de le savoir dans sa minuscule armée.

Son capitaine, le baron de Troussures, tenait beaucoup à ce qu'il persévérât dans sa nouvelle vocation.

Les journaux avaient publié son engagement, ainsi de toute part lui arrivaient des lettres d'encouragements et de félicitations.

Une fois de plus, Maximin avait porté dans un nouveau milieu le témoignage de l'Apparition, mais une fois de plus, la divine providence ne lui permit pas de s'arrêter... De toute évidence son pèlerinage terrestre ne devait pas se terminer à Rome.

### **Retour à Corps dans la pauvreté**

Au terme du contrat il revient en France, à La Salette, et bien des fois il fera le récit de l'Apparition aux nombreux pèlerins qui continuent d'affluer à la Sainte Montagne. En octobre 1869 Maximin fut mis en relation avec un certain M.V., qu'il ne connaissait pas. Ce dernier réussit à le convaincre de former une petite industrie en rapport avec La Salette, qui pourrait prospérer grâce à son nom... Il s'agissait de la fabrication d'une liqueur et de sa commercialisation.

Maximin devait habiter La Salette et se charger de tout le travail, mais il était continuellement assailli par les pèlerins du monde entier, heureux d'entendre de la bouche même de l'heureux privilégié de Notre-Dame le récit de l'Apparition.

Le 17 septembre 1870 les époux Jourdain, complètement ruinés par la guerre, ainsi que Maximin du reste, sont venu le rejoindre, presque sans bagages. Ils avaient eu de la peine à prendre

le dernier train à Paris juste avant que la gare soit investie.

Maximin alla à leur rencontre et tout absorbé, contemplant un tableau invisible pour eux il leur dit : *«Pauvre mère, en ce moment même votre belle maison est au pillage et l'incendie y fait des ravages. Vous êtes complètement ruinés !»*

Le lendemain Madame Jourdain alla remercier la Sainte Vierge, de les avoir réunis en ces terribles jours, malgré les d'obstacles et les périls. Six mois plus tard ils eurent confirmation des paroles de Maximin. Ils étaient ruinés !

Ils restèrent à Corps et vécurent dans le dénuement quasi total, tout comme Maximin très chagriné de ne pouvoir mieux les aider dans leurs vieux jours.

Le commerce de la liqueur Salettine avait mal débuté, car l'associé n'avait plus donné de nouvelles, et Maximin venait d'être mobilisé dans la Garde Nationale de Corps. Il était tenu de suivre les exercices d'entraînement. Impossible donc de vivre à trois de la vente de la liqueur, et ils n'avaient pas d'autres ressources en ce terrible hiver.

La Très-Sainte Vierge voulait son témoin à la Sainte Montagne aussi pauvre qu'admirable par sa patience, par son désintéressement et la joie qui le transfigurait quand il faisait son récit aux pèlerins.

Dans une réponse à M. Paul Bonnefous, Maximin s'exprimait ainsi : *«Quant à mon métier de liquoriste, refusant tout argent que l'on m'offre pour l'Événement dont j'ai été le témoin, je le fais pour gagner ma vie à la sueur de mon front. En cela j'imite le grand Apôtre St Paul...»*

Il fit appel à toutes les bonnes volontés pour aider à la vente de la liqueur... Les années 1872-1873 se passèrent ainsi et le 1<sup>er</sup> octobre 1873 l'associé fait une razzia dans le chalet d'exploitation et emporte tout, liqueurs, marchandises, mobilier, argent... Maximin est dépouillé. Pour se défendre il fallait de l'argent et il n'en avait pas. Tous lui conseillèrent d'oublier l'associé.

## La maladie

Désormais plus rien ne détournera le berger de Marie des voies de la pauvreté et de l'apostolat qui était sa vocation par excellence. Cette lutte pour l'existence continua avec diverses alternatives. Sa santé déclinait et à plusieurs reprises la mort avait semblé imminente. Il renouvelait alors avec ferveur des actes d'abandon et de confiance...

En octobre 1874 l'hydropisie avait fait des progrès effrayants ... Le pauvre berger, qui le 19 septembre avait prié sa divine Mère avec ferveur éprouva un mieux vraiment inespéré et dès lors il n'eut plus qu'un désir : faire un pèlerinage aux lieux de l'Apparition. Mais comment entreprendre une telle ascension ? Elle pourrait lui être fatale ? Il commença une neuvaine avec maman Jourdain pour que la Sainte Vierge lui accorde cette grâce, et la veille de la fin de la neuvaine, l'enflure parut disparaître tout à fait, alors le départ fut décidé. Quelle nuit de bonheur pour Maximin ! A la pointe du jour ils partent, Maximin à dos de mulet avec maman Jourdain. C'était le mercredi 4 novembre.

On passa à N.-D. de Gournier, on s'arrêta au village de La Salette, au presbytère du R.P. Pons, pour reprendre des forces. Après un moment de repos, ils repartent. L'ascension dura deux heures. Son premier soin en arrivant fut de remercier sa bonne Mère du ciel et de boire à la fontaine avec un immense bonheur.

Le lendemain il fit la sainte communion avec une grande ferveur et recueillement. La supérieure des religieuses lui demande de faire le récit de l'Apparition à ses filles... Il s'y prête avec bonté... De nouvelles requêtes du même ordre et il y consent... Avant de redescendre de la Montagne, d'autres encore veulent le voir et l'entendre, il se rend à leurs invitations... Puis, puisant à la source de La Salette la force et le courage de terminer son pèlerinage terrestre, il pria une dernière fois et fit ses derniers adieux à cette terre bénie où il lui avait été donné de tant aimer la Très-Sainte Vierge.

Il partit devant avec le mulet et attendit Madame Jourdain au presbytère de La Salette. Celle-ci disait à sœur Saint-Louis, le cœur serré et les larmes dans les yeux : *«Mon Maximin n'est pas guéri»*, comme si une voix lui disait qu'il ne guérirait pas. Et Maximin reprit à Corps sa vie d'agonisant.

Maximin avait projeté une histoire complète de La Salette. Cette préoccupation ne le quitta pas, même diminué dans sa santé...

Le 4 janvier 1875 il écrivait à M. l'abbé Aubert, curé dans le diocèse d'Angers :

*«Monsieur l'abbé,*

*J'ai commencé à lire un grand nombre d'ouvrages sur La Salette. Mais ne les trouvant pas... conformes à la vérité, je n'ai pas la patience d'aller jusqu'au bout... Je prie et fais des vœux*

*pour que votre petit ouvrage sur La Salette remplisse tant de lacunes. Quant à moi j'aurais de la peine à suivre une correspondance... Les médecins me condamnent. Déjà c'est avec difficulté que je vous écris.»*

Le 4 février 1875

*«Si vous connaissez parmi vos amis de Grenoble un bon écrivain qui veuille arranger les phrases et les mettre en français, je vous communiquerai mon premier manuscrit de l'histoire de La Salette. Je n'y ai pas trop la tête, à cause de ma maladie. Je ne puis travailler comme je le voudrais.»*

Là s'arrête sa correspondance. Sa main devenue trop enflée lui refusant tout service.

### La mort de Maximin

Le 27 février il put faire une dernière fois le récit de l'Apparition et répéta plusieurs fois : *«J'ai pu vous la redire aujourd'hui samedi en l'honneur de la Très Sainte Vierge.»* Ce devait être son dernier effort.

La maladie avait fini par reprendre son empire. Le 28 il reçut la visite des sœurs Sainte-Thècle et Sainte-Valérie... elles s'entretenaient longuement avec lui, toujours si bon et aimable comme d'habitude, sans se douter que ce serait la dernière fois.

Lundi 1<sup>er</sup> mars, monsieur le curé vient prendre de ses nouvelles. La nuit a été mauvaise... Il lui dit qu'il reviendra dans l'après-midi car il est attendu pour la clôture du jubilé à Ambel, paroisse voisine de Corps.

Son attitude était grave, son visage calme et bon comme toujours... Il jeta un regard du côté de sa chère Montagne, il semblait encore chercher les yeux de sa divine Mère qui sont, nous dit Mélanie, *«tout un paradis de splendeurs et de félicité»* pour ceux à qui il est donné de les contempler.

Au plus fort de sa souffrance, Maximin n'acceptait plus rien sauf l'eau miraculeuse de la fontaine de La Salette, qu'il comparait à une pluie bienfaisante portant le bien-être partout dans son corps. Monsieur le curé vint le confesser, lui administrer les derniers sacrements et lui apporta la Sainte Eucharistie. Il reçut son divin Sauveur avec des sentiments d'amour extraordinaires... Une fois seul avec sa maman il voulut se lever, ils échangèrent quelques propos sur des affaires en cours et il termina en disant : *«...que la très sainte volonté de Dieu s'accomplisse en toutes chose.»* Ce furent ses dernières paroles.

Sa mère l'ayant fait asseoir et poser la tête sur son épaule, lui parlait de Jésus qui était là dans son cœur. Il l'écoutait avec une céleste expression de sérénité, ineffablement heureux de sentir près de son cœur agonisant un cœur aimant et vertueux.

Au moment où cette bonne mère avançait la main pour retirer le crucifix de la table qui avait servi de reposoir à l'hostie, Maximin allait reprendre la vision du 19 septembre 1846, mais cette fois pour ne plus la quitter. Elle comprit que son Maximin, celui qu'elle avait aimé comme son propre fils, et qui l'aimait comme sa propre mère, était parti rejoindre l'autre Maman, là où il n'y aurait plus ni privations ni larmes. Elle éclata en sanglots.

Madame Jourdain avait triomphé des toutes les jalousies et embûches que le démon n'avait cessé de susciter contre son enfant et contre elle. Elle avait été l'instrument de l'infinie miséricorde pour l'enfant privilégié de Notre-Dame de La Salette.

C'était le 1<sup>er</sup> mars 1875.

Maximin avait trente-neuf ans et six mois.

### Testament de Maximin Giraud Berger de La Salette (1870)

*«Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.»*

*«Je crois tout ce qu'enseigne la Sainte Église apostolique et romaine, à tous les dogmes qu'a définis notre Très Saint-Père le Pape, l'auguste et infaillible Pie IX.»*

*«Je crois fermement, MEME AU PRIX DE MON SANG, à la célèbre Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Montagne de La Salette, le 19 septembre 1846. Apparition que j'ai défendue par paroles, écrits et souffrances.»*

*«Après ma mort, que personne ne vienne assurer ou dire qu'il m'a entendu me démentir sur le grand événement de La Salette, car en mentant à l'univers, il se mentirait à soi-même.»*

Cette déclaration en face de l'éternité a une importance indéniable.

Après la lecture de ce court abrégé scrupuleusement historique de la vie de Maximin, nous avons l'espoir que la justice des hommes, spécialement par la voie de la presse, libérera la mémoire de ce personnage remarquable à plus d'un titre, de toutes les calomnies et faussetés qui l'ont défigurés jusqu'à ce jour, par malveillance, ignorance ou légèreté.

## La prière de Madame Elisabeth

Elle l'a récitée tous les jours de sa vie, depuis son adolescence jusqu'aux marches de l'échafaud.

(Madame Elisabeth, soeur de Louis XVI, guillotinée le 10 mai 1794, 1 an et 3 mois après le roi).

*Introibo ad altare Dei*

«Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ?

Je ne sais pas. Tout ce que je sais c'est qu'il ne m'arrivera rien que Vous n'avez prévu, voulu et organisé de toute éternité.

Cela me rassure et je suis tranquille. J'adore Vos desseins éternels et impénétrables.

Je veux tout, j'accepte tout et je vous fais un sacrifice de tout.

J'unis ce sacrifice à Celui de mon divin Sauveur.

Je Vous demande en Son nom la patience dans mes peines et la parfaite soumission pour ce que Vous voulez ou permettez.»

### «Les Juifs n'ont aucun droit de souveraineté sur la terre sainte.»

«Nous ne pourrions pas empêcher les Juifs d'aller à Jérusalem, mais nous ne pourrions jamais les y encourager. Le sol de Jérusalem n'a pas toujours été sacré, mais il a été sanctifié par la vie de Jésus. Les Juifs n'ont pas reconnu Notre Seigneur et nous ne pourrions donc pas reconnaître le peuple juif. Non possumus.» (Saint Pie X, 25 janvier 1904, Cité du Vatican).

Cette position fut ensuite reprise et réaffirmée par Benoît XV, qui souligna de façon extrêmement explicite : «Les Juifs n'ont aucun droit de souveraineté sur la terre sainte.» (Note en marge de la déclaration de Belfort 1917).

### Nouveau : LE DERNIER LIVRE DE Jean-Pierre DICKES

Nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'une nouvelle humanité et plus ou moins rapidement au remplacement des hommes par des machines devenues intelligentes.

#### Sommes-nous arrivés à l'éradication de la race humaine ?

Parmi le fouillis de découvertes plus invraisemblables les unes que les autres, le docteur **Jean-Pierre Dickès**, après des années de recherche, essaye de faire le point sur ces nouvelles technologies. Son livre d'une densité extraordinaire, est une mise en garde contre les savants fous qui, au nom du progrès, sont en train de détruire l'Humanité.

Commande à : D P F, La Caillauderie – BP 70001 – 86190 Chiré en Montreuil – Fr

Tél : 05 49 51 83 04 – Fax : 09 82 63 52 94

## NOUVEAU

La publication d'un livre sur

### Notre-Dame de La Salette et sa messagère Mélanie Calvat

La Salette est connue de nombreux catholiques. Par contre, bien rares sont ceux qui connaissent vraiment le fait de La Salette et ce qui l'entoure, bien qu'il ait fait l'objet d'une énorme littérature...

C'est pourquoi nous avons décidé cette publication, qui est une synthèse de nombreuses publications sur l'histoire réelle de La Salette.

180.- pages, prix CHF 17.- Commande à : Amis SFS – C.P. 2016 – CH – 1950 Sion 2

(Disponible pour fin d'année. Vous pouvez déjà passer vos commandes)